

UN BILAN DE QUATRE ANS

Mesdames et Messieurs,

Mes quatre ans s'achèvent aujourd'hui. Je dois dire que j'ai eu beaucoup de plaisir à présider cette association pendant toutes ces années.

A la suite de diverses péripéties tenant à l'agenda nous sommes finalement revenus à ce que nous avons toujours fait autrefois : commencer le mandat du président et du comité de direction au début de l'année, en janvier ou février.

Lorsque j'ai eu l'honneur d'accéder à cette fonction, j'étais ému et impressionné mais j'avais une idée précise de ce que nous allions entreprendre car j'avais été élu sur un programme (puisque'il y avait eu des élections). Je m'étais donc préparé.

Ces propositions, nous les avons réalisées presque toutes.

La première, c'était l'ouverture vers le grand large. Nous avons accueilli de plus en plus de membres d'autres pays et surtout d'orateurs. A la Journée Ripert mais aussi à nos réunions habituelles, nous avons fait intervenir beaucoup de maritimistes étrangers : anglais, américains, italiens, allemands, turcs, espagnol, finlandais (c'était Tapani Voionmaa qui n'a finalement pas pu venir mais nous avait envoyé son texte en français lequel fut développé par Olivier Raison), et aujourd'hui nous avons un maritimiste camerounais. Sans parler de nos amis belges avec lesquels nous organisons depuis longtemps des journées. Je crois que ce point est acquis définitivement, surtout avec Philippe Boisson qui est lui aussi plongé dans l'international. Il est clair que la famille maritime est une famille mondiale et qu'il n'est plus possible aujourd'hui de se passer d'évaluation comparative. Le progrès du savoir et des solutions passent par là.

La deuxième idée consistait à promouvoir la contradiction ou la confrontation des thèses, des raisonnements et des idées un peu comme dans un procès mais en plus court. Cela aussi a été réussi. Nous avons eu beaucoup de discussions de ce style. Je me souviens en particulier d'un débat qui avait opposé Frédérique Le Berre à Bertrand Courtois et d'un autre entre deux universitaires Philippe Stoffel-Munck et Pierre-Yves Gautier puis un autre encore entre Guillaume Brajeux et Nick Parton mais il y en a eu beaucoup d'autres et sur des sujets très variés. J'espère qu'ils continueront en particulier à la Journée Ripert car ils font souvent le succès de cette journée. La controverse, la réfutation, cela intéresse, cela met du piment et surtout cela permet de mieux comprendre, dans cette lente exploration qu'est la découverte juridique.

Il y eut un troisième succès : traiter des sujets d'actualité, par exemple le jugement rendu en 1^{ère} instance dans l'affaire de l'Erika. Là j'ai eu plus de difficultés à convaincre mon Comité de direction. Certains me disaient qu'il n'était pas d'usage de traiter des affaires en cours, que cela allait faire de la polémique. Il aurait fallu attendre la fin c'est à dire le moment où l'affaire intéresserait beaucoup moins. J'étais au contraire convaincu qu'il fallait traiter cela « à chaud ». En fait c'était un changement et le changement ne plaît pas toujours. Quand on le met en œuvre, beaucoup désapprouvent. Quand on parvient à le faire aboutir tout le monde finalement l'accepte. Je me disais « pourvu que cette journée Erika ne soit pas un fiasco ». En fait la journée Ripert consacrée à l'Erika fut un grand succès. Jamais nous n'avons eu autant de monde au point qu'il fallut prendre une salle supplémentaire avec vidéo à côté de la grande salle Clémenceau pour recevoir les personnes qui s'étaient inscrites.

Dans la logique de cette idée, je me suis efforcé de faire intervenir des personnalités qui n'étaient pas des maritimistes. Souvenez-vous de la séance fantastique que nous avons eue avec mon ami le Professeur Laurent Aynès (un grand moment), celle où nous avons eu l'économiste Jacques Gareilo, le polytechnicien Christian Gérondeau, le philosophe Philippe Némé. Certes ce sont des amis et de la même sensibilité libérale (je reconnais que je n'ai pas invité des communistes) mais quelles intelligences ! Quelles originalités ! Et puis la réunion sur la littérature maritime avec le professeur Montjoux et une comédienne professionnelle, Eléonore Simon, qui a joué des textes de Pessoa. Pensez aussi aux interventions politiques du sénateur Henri de Richemont sur les actions de groupe et du député du Havre Jean-Yves Besselat sur le bilan du pavillon RIF, pensez encore à la dernière journée Ripert où Olivier Cachard avait réussi à trouver toute une série de conférenciers brillants de diverses nationalités pour traiter de la question complexe des liens entre l'économie et le droit maritime. Ce matin-là j'ai découvert du nouveau et vous aussi, m'a-t-il semblé.

J'ai également lancé l'idée des rapports. A côté des commissions qui travaillent régulièrement sur les matières classiques de droit maritime, il y a parfois des thèmes nouveaux où il faut aller vite et faire une proposition de réforme. Ce fut le cas du rapport Michalek qui a préconisé des juridictions spécialisées en maritime. Il est toujours d'actualité. Il a intéressé certains juges consulaires. Il faudrait faire d'autres rapports, par exemple à propos de l'effet du droit de l'environnement sur le droit maritime ou des améliorations concevables en matière de saisies de navires dans notre loi interne. C'est avec de tels rapports que l'AFDM peut avoir une influence.

Et là je touche le 5^{ème} point du programme : faire en sorte que notre Association pèse plus sur les événements, devienne une sorte de groupe de pression. Là le bilan est plus mitigé parce que là aussi c'est un changement, et un changement qui effraie ou qui fait ombrage à certains. Cela nous pose la question suivante, à laquelle Philippe Boisson aura à répondre au cours de son mandat : est-ce qu'une société savante comme la nôtre peut avoir une influence sur la législation ? On peut répondre par la négative et rester dans ce cas dans notre petit coin. J'ai essayé que nous répondions par l'affirmative mais je me suis heurté à des résistances et voici pourquoi. Quand il y a une réforme en cours, par exemple sur les amendes en matière de pollutions dites volontaires ou sur la codification des transports, il faut agir vite. On n'a pas le temps de réunir une commission car il faut qu'elle trouve une date, qu'on fasse un compte-rendu, qu'on se réunisse une 2^{ème} fois avec un 2^{ème} compte-rendu peut-être, et le texte sera probablement déjà voté au parlement avant qu'on ait abouti. J'ai donc dû réagir rapidement et l'on m'a reproché une gouvernance un peu trop « autoritaire », comme ils disaient. Le résultat c'est que finalement nous n'avons rien fait, pour la question des pollutions, ce qui est dommage, simplement parce qu'il fallait ménager les uns et les autres. Instruit de ces difficultés j'ai agi différemment la fois d'après. Il y avait quelques erreurs dans la codification des transports. J'ai proposé à Philippe Delebecque qui travaillait avec le gouvernement et notamment avec Fabien Joret d'intervenir. C'est ce que Philippe a fait avec l'efficacité et le sens diplomatique qu'on lui connaît, après notre Assemblée de janvier 2011 et il a réussi à obtenir quelques modifications, malheureusement pas tout ce que nous voulions, notamment il reste des ambiguïtés en ce qui concerne la compétence des juridictions en matière de saisie de navires.

En réalité ces difficultés tenaient surtout au fait que les élections avaient laissé des traces en divisant le comité de direction en deux parties. Parfois j'avais l'impression d'être dans une réunion de co-propriétaires d'immeubles où il y a des querelles de personnes ou des jalousies. Et finalement quand je revois le film sur quatre ans, je me dis que l'élection avec deux candidats opposés l'un à l'autre crée des divisions et n'était peut-être pas la bonne solution. Ce n'est la faute de personne, c'est simplement une conséquence involontaire mais néfaste de ce système. Mais enfin, l'essentiel est que cette année il n'y a pas eu de division de sorte que Philippe Boisson pourra être soutenu

par tout le monde puisque l'unanimité s'est faite sur son nom. J'en suis très heureux et aussi parce que Philippe est un homme de l'entreprise. Vous savez comme je suis attaché à l'entreprise. Sans entreprise il n'y a rien, ni croissance ni action ni avocats ni professeurs. Au départ de tout, il y a des entrepreneurs, véritables héros des temps modernes.

Votre nouveau président est, vous le savez certainement, le conseiller juridique de Bureau Veritas et le directeur de la communication de sa division marine. Tout le monde connaît son ouvrage sur la sécurité maritime qui est une référence et quia été couronné par l'Académie de Marine et par la fondation Albert Lilar. Mr Boisson est docteur d'Etat et enseigne à Lille et à Malte. Il a été secrétaire général de cette Association pendant quelques années puis vice-président. Il est également arbitre à la Chambre Arbitrale Maritime.

Vous désignerez, Monsieur le Président, le bureau exécutif qui vous assistera parmi les membres du comité de direction lesquels viennent d'être réélus ou élus. Vous avez tous eu les résultats. Parmi les nouveaux je signale l'entrée de Stéphane Miribel, rédacteur en chef du DMF élu à l'unanimité, de Loïc Aballea, chef de la mission de la flotte de commerce au Ministère des transports.

Puisque mon mandat s'achève, je voudrais exprimer mes remerciements à tous ceux qui m'ont aidé, à Philippe Delebecque qui a beaucoup fait pour défendre la voix maritime française dans les instances internationales et nationales, à Bernard Marguet et Luc Grellet qui se sont attachés à répondre aux questionnaires du CMI, c'est une tâche ingrate, ardue mais intellectuellement stimulante, à Olivier Raison mon trésorier et à Valérie Clément ma secrétaire générale et aussi à Florence Luder, qui m'a beaucoup secondé. Même si elle n'est pas membre de notre Association, elle finit par en savoir beaucoup sur elle à force de s'en occuper.

Mes remerciements vont encore à Jean-Serge Rohart qui connaît si bien tous les rouages du CMI que par ses conseils il nous a permis de naviguer avec adresse à l'intérieur de cette honorable maison. Certes on se connaît depuis près de 40 ans mais on en découvre parfois encore sur les gens que l'on croit connaître à fond.

Monsieur le Président, je vous souhaite tout le bonheur possible, ce bonheur, vous le trouverez dans l'action.

Patrick SIMON
Paris, le 16 février 2012